

POURSUITE D'ÉTUDES

Master II "Politiques sociales, territoires et stratégie de direction".

PRISE EN COMPTE DES PRÉ-ACQUIS

Parcours individualisé avec prise en compte des diplômes déjà détenus.

SPÉCIFICITÉS DU METIER

Le directeur travaille notamment dans le cadre d'associations de jeunesse, d'éducation populaire ou du sport, de collectivités publiques, de regroupement intercommunaux, du secteur médico-social d'entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale...

Type d'emploi : Directeur, chef de projet, directeur d'équipement délégué régional, responsable de secteur, directeur de service, directeur de structure en secteur privé ou public.

Vous trouverez toutes les informations sur le lien ci-joint :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4910/>

CONTACT

CFPPA-CFA du Morvan
Virginie Leblanc, coordinatrice
virginie.leblanc@educagri.fr
Karine Noacco, administrative
karine.noacco@educagri.fr

Carte



Notre site



RETROUVEZ NOS TAUX SUR NOTRE SITE INTERNET !
AINSI QUE LE RÈGLEMENT INTERIEUR.



Vous avez une question, une envie ou un projet de formation en agriculture, en animation, en insertion, services à la personne

Contactez-nous !



Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap, et vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

Référent handicap : Natalie Prennay contact : 03.86.79.49.30

Centre constitutif de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Morvan

Siret 19580101400034 – NACE 8559A – Déclaration d'enregistrement n° 2658P000258

Établissement certifié Qualité AFNOR Qualiopi

pour les activités de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et l'apprentissage.



CFPPA-CFA DU MORVAN

Un Centre de Formation au service de son territoire



Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Spécialité : "Animation Socio-Educative ou Culturelle" Mention "Direction de structure et de projet"

DESJEPS

(Niveau 6 délivré par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques)
Code ROME : K1802 RNCP4910 (20 novembre 2006)



Écoute,
Bienveillance,
Lien social



Autonomie,
Pédagogie,
Éducation



Travail en
équipe,
Responsabilités,
Direction

CFPPA-CFA du Morvan

18 rue Pierre Mendès France – 58120 CHATEAU-CHINON

Tél : 03.86.79.49.30 - Mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr
Site : www.morvanformations.com/formation-adulte-cfppa

OBJECTIFS

La formation préparant au DESJEPS ASEC (Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Animation Socio-Éducative ou Culturelle) a pour objectif de former des professionnels hautement qualifiés dans le domaine de l'animation socio-éducative ou culturelle. Axée sur le développement d'une expertise technique avancée, elle vise à doter les participants de compétences pédagogiques, d'encadrement, et de gestion de projets. Les apprenants acquièrent la capacité de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions d'animation adaptées à divers publics, tout en favorisant une approche réflexive sur leurs pratiques. La formation intègre également une dimension territoriale, préparant ainsi les professionnels à s'insérer dans des contextes variés et à contribuer au développement social et culturel des territoires.

COMPÉTENCES VISÉES

Être capable de :

- construire la stratégie d'une organisation du secteur
- gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur
- diriger un projet de développement
- organiser la sécurité dans le champ de l'activité

Consulter le référentiel sur : <https://www.sports.gouv.fr/desjeps-482>

DURÉE DE L'ACTION

- 2 436 heures
- 700 heures centre
 - 1 736 heures entreprise

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Alternance définie en début de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation de pilotage d'un projet de développement et de direction, écrit et oral devant un jury
- Évaluation en unités capitalisables sous forme de mises en situations professionnelles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques, travaux pratiques, projets individuels et collectifs, études de cas, échanges et débats.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Construction d'une stratégie d'un organisme du secteur
- Gestion des ressources humaines et financières d'une organisation du secteur
- Construction d'un projet de développement
- Organisation de la sécurité dans le champ d'activité.

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Formation modularisée, qui offre la possibilité de valider indépendamment un ou plusieurs blocs de compétences

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Recrutement prévu à partir de juin 2025.
Démarrage prévu en novembre.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Entretien de motivation et tests de positionnement.

PUBLIC CIBLÉ

Tous publics.

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de secourisme (PSC1 ou SST en cours de validité).
- Et soit être titulaire :
 - D'un diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation ou de diplômes équivalents
 - D'un DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle.
 - D'un diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.
 - D'un diplôme de niveau 6.
 - Ou justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles, soit 2 400 heures minimum.

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue : 10 500 € pour un parcours complet et sur devis.

Apprentissage : Prise en charge définie par France compétences en fonction de la CPNE de rattachement de l'employeur, sans frais pédagogiques.

RÉMUNÉRATION

Pour les apprentis : selon la grille salariale de l'apprentissage (<https://www.services-publics.fr>)

FINANCEMENT

- Éligible CPF
- Prise en charge possible OPCO pour les salariés

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Avoir 18 ans et avoir passé les modalités de sélection.